

Attendu que copie de cette résolution a été communiquée à la Compagnie;

Attendu qu'à une assemblée de cette Commission, tenue le vingt-sept (27) juin dernier, à laquelle assistaient les officiers suivants de la Compagnie "Montreal Light, Heat and Power": MM. H.-S. Holt, président, W.-McLea Walbank, 1er vice-président, Rodolphe Forget, et J.-S. Norris, secrétaire-trésorier, MM. les échevins H.-B. Yates, président, L.-A. Lavallée, O. David, I. Laviolette, C. Robillard, membres de la Commission des Incendies et de l'Éclairage, et, entre autres, les membres suivants du Conseil: Son Honneur le Maire Ekers, MM. les échevins L.-A. Lapointe, Clearihue, DeSerres, Larivière, Proulx, Lévesque, Nault, etc.

Après mûre délibération, votre Commission a l'honneur de faire rapport que la Compagnie, par ses officiers ci-dessus nommés, a déclaré être prête à régler la question de l'éclairage au gaz sans égard à l'éclairage à l'électricité;

Que le dividende-étalon (*standard*) serait au départ de sept par cent (7%);

Que la Compagnie a déclaré être prête à convenir, pour la fixation du prix initial du gaz, de nommer trois experts dont l'un serait nommé par la Cité, l'autre par la Compagnie et le troisième par les deux experts d'abord choisis, et, dans le cas de désaccord, par un juge de la Cour Supérieure;

Votre Commission soumet respectueusement qu'elle croit qu'il n'est pas opportun de nommer des experts, comme le suggère la Compagnie, vu que la Cité a déjà fait faire une expertise sur le coût du gaz au bec, et elle croit que la somme de 87 cents, indiquée dans le rapport de l'expert Bemis, serait équitable pour les deux parties et pourrait être acceptée comme prix initial; que le dividende-étalon (*standard*) au départ ne devrait être que de cinq par cent (5%) du capital-actions actuel (\$8,000,000) de la Compagnie.

Que l'échelle mobile de Londres ne devrait être mise en opération qu'entre les actionnaires de la Compagnie et les consommateurs de gaz;

Que l'augmentation des dividendes devrait correspondre à une réduction de cinq (5) cents par mille pieds cubes de gaz à chaque augmentation de dividende d'un par cent (1%).

Votre Commission suggère de plus que le Conseil l'autorise à continuer les négociations sur les bases ci-dessus et à avoir de nouvelles conférences, s'il y a lieu, afin d'arriver à la préparation d'un contrat d'après l'échelle mobile de Londres dans les termes—autant que cela sera possible—du présent rapport, régularisant le prix du gaz pour les citoyens et pour toutes fins municipales et industrielles que ce soient.

Le tout respectueusement soumis.

H. B. YATES,
I. LAVIOLETTE,
L. A. LAVALLÉE,
C. ROBILLARD,
O. DAVID.

CHAMBRE DE LA COMMISSION,
HÔTEL DE VILLE.
Montréal, 27 juin 1907.

PIÈCES ANNEXÉES AU RAPPORT DE LA COMMISSION DES INCENDIES
ET DE L'ÉCLAIRAGE

1.—Réponse de la "M. L. H. & P. Co." aux offres à elle faites par le Conseil, le 4 février 1907.

"THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO."
Cabinet du Secrétaire-Trésorier

Montréal, 23 mai 1907.

Hon. L.-O. David,
Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
En ville.

Cher Monsieur,

Si nous avons retardé à répondre à votre lettre du 5 février dernier, devant l'offre faite par le Conseil municipal, le 4 février dernier, au sujet de la fourniture du gaz et de l'électricité à la Ville et aux citoyens de Montréal, c'est que nous avons dû faire de multiples calculs et évaluations en prenant pour base les chiffres que comporte l'offre de la Ville, afin de savoir jusqu'à quel point l'acceptation de cette offre devait affecter les revenus de la Compagnie.

Whereas copy of said resolution was sent to the Company.

Whereas at a meeting of this Committee held the twenty-seventh of June last, at which were present the following officials of the Montreal Light, Heat & Power Co. Messrs H. S. Holt, president, W. M. Lea Walbank, first vice-president, Rodolphe Forget, Director, and J. S. Norris, secretary-treasurer; Aldermen H. B. Yates, chairman, L. A. Lavallée, O. David, I. Laviolette, C. Robillard, members of the Fire and Light Committee, and, amongst others, the following members of Council: His Worship Mayor Ekers, Aldermen L. A. Lapointe, Clearihue, Deserres, Larivière, Proulx, Lévesque, Nault, etc.

After mature deliberation, your Committee respectfully report that the Company, through its above named officials, stated it would be willing to settle the gas lighting question without regard to the electric-lighting question.

That the standard dividend should start at seven per cent;

That the Company stated it was prepared to agree, for the fixing of the initial price of gas, to the appointment of three experts, one to be named by the City, one by the Company and the third by the two experts previously appointed, and, in case of disagreement, by a judge of the Superior Court.

Your Committee respectfully submits that they deem it unadvisable to appoint experts, as suggested by the Company, inasmuch as the City has already had an investigation made as to the cost of gas at the burner, and they believe that the sum of 87 cents, mentioned in the report made by expert Bemis should be equitable for the both parties and could be accepted as the initial price; that the standard dividend should not at first exceed five per cent (5%) of the Company's present capital stock (\$8,000,000).

That the "London Sliding Scale" should only apply between the shareholders of the Company and the gas consumers.

That the increase of dividends should correspond with a reduction of five (5) cents per thousand cubic feet of gas whenever the dividend is increased by one per cent.

Your Committee recommend, moreover, that the Council authorize them to continue the negotiations on the above basis and to hold further meetings, if they deem it advisable, in order to prepare a contract based as far as possible on the "London Sliding Scale", according to the terms of this report, and readjusting the price of gas for the use of citizens and for all municipal and industrial purposes whatsoever.

The whole respectfully submitted.

H. B. YATES,
I. LAVIOLETTE,
L. A. LAVALLÉE,
C. ROBILLARD,
O. DAVID.

COMMITTEE ROOM,
CITY HALL,
Montreal, June 27th, 1907.

DOCUMENTS ANNEXED TO THE FIRE AND LIGHT COMMITTEE'S
REPORT.

I.—M. L. H. & P. Co's reply to the offer of the City Council, the 4th of February 1907.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.
Office of the Secretary-Treasurer.

Montreal, May 23, 1907.

Hon. L. O. David,
City Clerk,
City Hall,
City.

Dear Sir,

We have delayed replying further to your letter of February 5th last, enclosing offer of the City Council, of the 4th of February respecting the supply of gas and electricity to the City and citizens of Montreal, on account of having to make numerous calculations and estimates on the basis of the City's offer, to determine how the proposal would affect the revenues of the company.